

Ressources énergétiques—fin

- Redevances accrues imposées par gouvernement de l'Alberta, 69
- Régie interne de l'uranium et réserves suffisantes pour répondre aux futurs besoins du Canada, 4
- Sables bitumineux dans Nord canadien, 38, 70, 71
- Société Devco, 176
- Voir Administration du pétrole, b. C-32
- Société Petro-Canada, b. C-8

Ressources naturelles, 3, 4, 6, 7, 296, 298

- Approvisionnement en vivres, 298
- Conservation des réserves de poisson, 4
- Enraiment du pillage de notre planète, 6, 7, 296, 298
 - Protection accrue contre les substances contaminantes, 6
 - Réduction du déversement de déchets dans les océans, 7
- Exploitation des richesses terrestres, 296
- Exportation, 6
- Gestion des ressources et de l'environnement côtiers, 4
- Pays en voie de développement privés de ressources naturelles, 3
- Population mondiale en proie à une famine éventuelle, 298
- Processus de transformation appliqué davantage au pays, 6
- Voir Immersion de déchets en mer, b. C-37

Restaurant du Parlement

- Approvisionnement en viande, question, 1007, 101211013

Restaurant du Parlement, comité mixte permanent

Membres

- Communes, 60, 99, 239, 479, 534, 854
- Sénat, 76, 96, 109, 1006, 1902

Révision des limites des circonscriptions électorales, b. C-214, 325, 377-378, 382, 397

- Amendements motivés, 378
- Aspect démographique des régions concernées, 378
- Configuration géographique, 378
- Description, 378
- Différences entre les décisions des diverses commissions, 378
- Division, 378
- Nom donné à chaque district, 378
- Remaniement, organisme objectif indépendant, 378
- Orateurs:** les honorables sénateurs
 - Asselin, Martial, 377-378
 - Flynn, Jacques, 325, 382

Révision des limites des circonscriptions électorales, b.m. C-214, 1^{re} l., 325, 2^e l., 377-378; 3^e l., 382; s.r., 397**Révision des limites des circonscriptions électorales, b.m. C-370, 514, 526-528, 536-537, 555, 564, 581**

- Articles 13, 526, 527
- Audiences, 528
- Avantage, 527, 536, 537
- Circonscriptions rurales dans le Nord, 527
- Commissaires, 527, 528, 536, 537
- Commissions fédérales œuvrant au palier provincial, 527